

Vos questions / nos réponses

Que faire

Par [Profil supprimé](#) Postée le 25/07/2020 14:20

mon fils a commander des extra par internet et reçu par la poste j ai fort heureusement intercepté le colis il est mineur je ne sais pas quoi faire aller voir la police??

Mise en ligne le 28/07/2020

Bonjour,

Nous imaginons votre surprise face à ce colis et comprenons que vous ne sachiez pas quoi faire. Pour la suite de notre réponse, nous avons supposé que les extras étaient des cachets d'ecstasy. Vous vous sentez démunis et vous avez eu raison de vous tourner vers notre service. Nous allons vous proposer quelques pistes possibles.

Appeler la police semble être une mesure d'emblée trop sévère, et nous avons tendance à le conseiller plus comme un dernier recours qu'en première intention.

Dans un premier temps il est préférable d'aborder directement le problème avec lui, de lui parler donc , si possible, calmement. Vous pouvez l'avertir que vous avez intercepté son colis, et lui demander ce qui l'a amené à décider d'en acheter. Il n'est pas impossible qu'il ait été encouragé par des fréquentations de son âge. Il n'a peut-être pas complètement conscience du fait que l'ecstasy est une drogue illégale, en France. Vous pouvez le lui expliquer.

Si la conversation vous amène à découvrir qu'il a déjà consommé, nous vous joignons en bas de page un article qui donne des conseils dans une situation comme celle-ci. Vous pourrez y trouver des indications sur la manière de lui parler.

Si vous avez plus de questions, ou si lui même se questionne, notre numéro est gratuit et anonyme. Nous sommes joignables, tous les jours entre 08h et 02h, au 0 800 23 13 13 ou par tchat entre 14h et 00h. N'hésitez pas à nous appeler.

Si le numéro de drogues info service ne vous semble pas suffisant et sous réserve que votre fils accepte de s'y rendre, il existe des CJC, Consultations Jeunes Consommateurs. Ces consultations se passent dans des centres d'addictologie et elles permettent à des consommateurs entre 15 et 25 ans de rencontrer des professionnels (médecin, psychologue, travailleurs sociaux) . Vous pourrez l'y accompagner. Vous pouvez même vous y rendre seul si vous préférez dans un premier temps pour en discuter avec un professionnel. Nous vous joignons en bas de page les liens de structures qui pourront vous accueillir dans votre département.

En complément nous vous joignons une fiche synthétique sur l'ecstasy qui vous permettra de mieux connaître ce produit et de pouvoir éventuellement reprendre ces éléments lors des échanges avec votre fils.

Avec tous nos encouragements pour faire face à cette situation délicate.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structure

CSAPA - Association Addictions France 30

60 rue André Segfried
30000 NIMES

Tél : 04 66 29 25 13

Site web : addictions-france.org/

Secrétariat : lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h00 à 20h - mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h - mercredi de 8h30 à 13h - jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h30 - vendredi 8h30 à 12h30

Accueil du public : lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h00 à 20h - mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h - mercredi de 8h30 à 13h - jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h30 - vendredi 8h30 à 12h30

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA l'Envol

25 bis avenue Jean Jaurès
30900 NIMES

Tél : 04 66 68 55 00

Site web : cutt.ly/PJoKnNV

Secrétariat : Du lundi au vendredi 8h30 à 17h, fermé le mardi de 13h30 à 16h

Accueil du public : Du lundi au vendredi 8h30 à 17h, fermé le mardi de 13h30 à 16h

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA LOGOS - APSA30

8, rue Tédenat
30900 NIMES

Tél : 04 66 21 07 89

Site web : www.apsa30.fr

Secrétariat : Lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30, Jeudi de 14h30 à 17h30, vendredi de 9h à 12h30

Accueil du public : Lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30, Jeudi de 14h30 à 17h30, vendredi de 9h à 12h30

Consultat° jeunes consommateurs : Lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30, Jeudi de 14h30 à 17h30, vendredi de 9h à 12h30

Substitution : Lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30, Jeudi de 14h30 à 17h30, vendredi de 9h à 12h30

[Voir la fiche détaillée](#)

MDA : Maison des adolescents de Nîmes

34 ter rue Florian
30900 NIMES

Tél : 04 66 05 23 46

Site web : mda30.com

Accueil du public : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 19h et mercredi de 10h à 19h. Possibilité de rendez-vous le matin

Consultat° jeunes consommateurs : Mercredi 10h /13h : Permanence d'une psychologue du centre Logos

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [J'ai découvert que mon enfant se drogue](#)

Autres liens :

- [Fiche sur l'ecstasy \(MDMA\)](#)
- [Les CJC](#)